

**MOBILITE ET FLEXIBILITE PASTORALES
FACE A LA SECHERESSE.**

**Edmond BERNUS
(ORSTOM - Département "Milieux et Sociétés")**

Ces deux termes doivent d'abord être définis ; pour bien fixer le sens qui leur sera donné dans le texte qui va suivre :

- mobilité est entendue dans le cadre restreint de mobilité spatiale. On néglige une définition plus large, telle que mobilités sociale ou professionnelle qui recouperait la notion de flexibilité.

- flexibilité signifie une capacité de changement sans rupture avec ses racines, avec ses attaches (spatiales, familiales, culturelles, linguistiques). La flexibilité n'est pas seulement adaptation aux contraintes climatiques ou écologiques ; elle se manifeste comme une forme de régulation permanente de la part d'une société en mutation, soumise à des pressions ou à des influences toujours nouvelles.

Il s'agit dans ce court texte d'examiner comment les éleveurs sahéliens ont évolué au cours des dernières décennies et plus particulièrement de savoir si leur mobilité et leur flexibilité ont été significatives au cours de la récente sécheresse.

I - MOBILITE

Mobilité, transhumance, nomadisme tels sont les mots-clés qui régissent l'élevage sahélien et que les gouvernements voudraient remplacer par fixité, sédentarité, élevage, dans le but avoué de supprimer les nomades pour en faire des éleveurs mieux insérés dans l'Etat et dans une économie moderne.

Il faut cependant distinguer plusieurs formes de mobilité. La première s'exerce selon un schéma presque invariable à l'intérieur d'un territoire dont on exploite successivement plusieurs secteurs au cours d'un cycle annuel : c'est un schéma qui se renouvelle d'année en année tant que les conditions pluviométriques restent relativement stables. La seconde forme de mobilité est liée à des contraintes nouvelles qui peuvent être variées : disputes avec d'autres éleveurs, exigences administratives jugées insupportables ou le plus souvent baisse brutale du potentiel fourrager ne permettant plus la survie du troupeau. Cette dernière mobilité n'est pas régulée dans un cycle, mais prend figure de fuite ou de migration.

Cette mobilité migratoire a souvent été observée chez les Peuls nomades, beaucoup plus que chez d'autres peuples pasteurs, Touaregs, en particulier. On a souvent expliqué que les Peuls nomades ont constitué des groupes indépendants, fuyant toute organisation étatique centralisée contraignante : ils se sont historiquement séparés des Peuls sédentaires, villageois ou citadins qui ont formé des chefferies puissantes ou qui ont pris le pouvoir sous le couvert de la guerre sainte. On a même souvent opposé ces "Peuls archaïques" aux Peuls sédentaires : chez les WoDaaBe du Niger comme chez les Bororo du Cameroun, le chef n'est qu'un guide (ardo), "il n'est que le conducteur d'un petit groupe de parents et par des contacts directs, il doit pouvoir résoudre les problèmes qui se posent tant à l'intérieur de sa fraction que dans les rapports avec les populations voisines. S'il ne parvient pas à se faire accepter des populations autochtones sur les terres desquelles il transhume, il n'a de recours que dans la fuite". (Dupire, 1962 : 291).

De nombreux cas, qui illustrent cette forme de migration, ont pu être observés au cours des cinquante dernières années et on peut donner deux exemples particulièrement éclairants.

Les Peuls WoDaaBe ont fait un lent mouvement vers la zone pastorale touarègue du Niger à partir de 1940 et ils ont atteint les frontières du Sahara. Cette "transhumance-migration" s'est effectuée par étapes successives : "c'est un déplacement lent et saccadé de forme amiboïde : le groupe abandonne ses pâturages de saison sèche et adopte son secteur de déplacement

d'hivernage pour y passer les saisons sèches suivantes : la migration est le résultat de modifications successives de ce type, apportées dans les déplacements saisonniers". (Dupire 1970 : 222-223).

Après des contacts et des accords réalisés avec des chefs de campement ou de famille, les Peuls WodaaBe, par petits groupes, se sont infiltrés dans cette zone occupée par les Touaregs depuis plusieurs siècles. En 1963, ils formaient 18 % de la population totale de la région et ils possédaient un cheptel bovin atteignant les 2/3 de celui des Touaregs.

Un mouvement de même type s'est opéré un peu plus tardivement vers le pays Senoufo du Nord de la Côte d'Ivoire. A partir du Mali et du Burkina Faso (plaines du Gondo), cette migration peule s'est amorcée vers les années 1950 pour prendre une ampleur considérable entre 1970 et 1980 : de 57 000 zébus dans le nord de la Côte d'Ivoire en 1967, on est passé à 110 000 en 1973 et 230 000 en 1980.

Autrement dit, ces mouvements peuvent prendre deux formes différentes : fuite lorsque les causes du départ (vexation administrative, baisse brutale des ressources fourragères) exigent une réponse rapide, ou lent glissement qui s'échelonne sur plusieurs années. Les deux exemples donnés ici, il faut le souligner, se sont réalisés (Niger) ou ont débuté (Côte d'Ivoire) au cours d'une période climatiquement favorable ; la migration en pays Senoufo s'est cependant brutalement accélérée après la sécheresse, mais la pompe des départs vers le nord ivoirien était déjà amorcée.

Ces glissements vers des zones nouvelles écologiquement différentes de celles du départ -plus arides au nord et plus humides au sud- inconnues ou mal connues des hommes et des animaux, ont donc souvent été motivés par des facteurs qui n'étaient pas directement liés au déficit pluviométrique. Il s'agissait le plus souvent de l'abandon d'espaces saturés et de la recherche de parcours encore disponibles pour les troupeaux.

C'est à partir de 1969, que la sécheresse et le déficit en fourrage qui en résulte, ont suscité des mouvements nouveaux, souvent brutaux, en amplifiant dans certains cas des migrations déjà esquissées. Cette période de

sécheresse qui s'étire de 1969 à aujourd'hui a connu deux phases aiguës où les troupeaux ont péri en grand nombre : la première se situe entre 1969 et 1973, alors que la seconde se manifeste après l'été 1984. C'est en 1970 que les Peuls WoDaaBe quittent en masse la zone pastorale du Niger qu'ils avaient envahie, alors que les Touaregs restent sur place, montrant par là une plus forte intégration sociale et politique et une crainte d'affronter des régions inconnues. Les conditions s'étant stabilisées au cours des années suivantes, tous les éleveurs regagnent les parcours abandonnés. En 1984, cependant, la saison des pluies fut tellement désastreuse qu'il apparut immédiatement que les ressources fourragères ne permettraient pas la survie des troupeaux. Tenant compte des expériences passées, tous les éleveurs, Touaregs compris, partent vers la zone agricole méridionale, ne laissant sur place que quelques familles avec des laitières pour les nourrir. Les crises successives rendent mobiles les Touaregs qui jusque là s'étaient refusés au départ, préférant cette fois le risque de la fuite à celui de la résistance passive sur place. Ce mouvement global n'a pas encore été suivi d'un retour total.

CLANET (1985) signale des mouvements comparables vers le sud des arabes du Tchad central et des Peuls GaoBe et DjelgoBe de l'Oudalan au Burkina Faso. Avant 1970 ces éleveurs utilisaient les parcours de trois zones différentes : parcours de la zone sahélienne où ils vivaient la majeure partie de l'année, ceux de la soudanienne où ils se rendaient à la rencontre des pluies et ceux de la zone pré-saharienne qu'ils rejoignaient une fois les pluies bien établies.

A trois reprises, ces éleveurs durent modifier leurs déplacements. D'abord les temps de pacage furent prolongés en zone soudanienne et écourtés en zone sahélienne (1973), puis les aires pastorales se décalèrent vers le sud une première fois de 100 km (1979), une seconde de 200 à 300 km (en 1984), avec évacuation totale de la zone sahélienne. Cette période de sécheresses récurrentes a provoqué un glissement général vers le sud des éleveurs et un abandon accentué de toute une zone vouée au nomadisme pastoral. Mais cette mobilité s'est-elle accompagnée de flexibilité ?

II - FLEXIBILITE

Chez les éleveurs la flexibilité se manifeste comme la possibilité de passer successivement à des activités de production différentes ou de mener simultanément des activités variées. Les agro-pasteurs possédant au départ des ressources diversifiées peuvent passer des tâches pastorales aux tâches agricole ou commerciale sans trop de difficultés. Les éleveurs, qui bien souvent ne connaissent que les techniques pastorales et n'ont d'intérêt que dans l'élevage, se tournent plus difficilement vers d'autres secteurs d'activités.

Cette flexibilité pose problème aux sociétés hiérarchisées : les "hommes libres" répugnent au travail de la terre ou au travail salarié en général alors que des groupes anciennement serviles diversifient facilement leurs activités en occupant tous les espaces libres disponibles, en s'adonnant à toutes les tâches qui se présentent, agricoles, pastorales, commerciales, salariales, etc...

Chez les Peuls le passage de l'élevage à l'agriculture, c'est-à-dire du nomadisme à la sédentarité est souvent observé. Au Niger, on a cité une telle évolution chez des Peuls de presque toutes les régions : Torodi, Tahoua, Dakoro, Tanout, Mainé Soroa (Dupire, 1955). Mais cette évolution n'est pas à sens unique et il existe de nombreux exemples de "retour à la vie nomade ou simplement aux valeurs pastorales" comme par exemple chez les Peuls WoDaaBe ou UGa'en.

La sécheresse récente a montré de nombreux cas de flexibilité : vers les années 1971-72 au Niger, des Touaregs ont mis en culture les alentours des mares, des puits et des forages et des Arabes ont vendu leurs troupeaux avant qu'il ne soit trop tard pour créer des boutiques dans de nombreuses villes.

Au Mali, on note des changements, des attitudes nouvelles entre 1979 et 1982. A. MARTY (1985) montre que les éleveurs, pour la première fois, ont mis en doute la possibilité de vivre de leurs seuls troupeaux et ont pensé qu'une diversification de leurs ressources s'imposait. Beaucoup se sont

lancés dans des activités de commerce, de transport ou de maraîchage : pour la première fois, ils ont construit des maisons en banco. L'élevage a cessé d'être pour eux un modèle exclusif, vers lequel on revient après l'exercice provisoire d'autres activités.

La sécheresse de 1984 a été plus sévère encore que celle de 1971-72. Cette fois-ci cependant les éleveurs se laissent moins surprendre : ils quittent très vite la zone pastorale, vendent rapidement une partie de leurs troupeaux et se lancent dans des activités agricoles. Au Niger et au Mali, après 1972-73, on rencontrait des charniers d'ossements d'animaux morts d'inanition : ce n'a pas été le cas en 1984-85. L'expérience a instruit les éleveurs : ils ont compris que le plus grand risque consistait à être lié à une seule ressource et que l'équilibre entre les troupeaux et les potentialités fourragères restait toujours fragile.

Le problème posé par les sécheresses récentes réside dans le fait que la fixation des éleveurs par l'Etat, leur insertion dans des activités de "contre saison", va à l'encontre de cette mobilité, de cette flexibilité qui permet de moduler les activités, de diversifier les ressources selon les années, selon des circonstances toujours imprévisibles. L'agriculture irriguée ne peut être une réponse exclusive : elle n'est qu'un volet dans la gamme des activités nouvelles à trouver.

SOURCES UTILISEES

- BERNADET P., 1984 - Association agriculture - élevage. Les Peuls semi-transhumants de Côte d'Ivoire. Paris. L'Harmattan.
- CLANET J. C., 1985 - Systèmes pastoraux et sécheresse (Burkina-Faso, Tchad 1984-85). Colloque "Comparaison des sécheresses dans le Nordeste Brésilien et le Sahel Africain". Paris janvier 1985.
- DUPIRE M., 1962 - Peuls nomades. Etude descriptive des WoDaaBe du Sahel Nigérien, Paris - Institut d'Ethnologie.
- DUPIRE M., 1970 - Organisation sociale des Peuls. Etude d'ethnographie comparée. Paris. Plon.
- DUPIRE M., 1972 - Les facteurs humains de l'économie pastorale. Etudes Nigériennes n° 6.
- MARTY A., 1985 - Stratégies pastorales et logiques d'intervention face à la sécheresse. Colloque "Comparaison des sécheresses dans le Nordeste Brésilien et le Sahel Africain". Paris janvier 1985.

- carte extraite du Mémoire O.R.S.T.O.M. n°94 (E. BERNUS - TOUAREGS nigériens - 1981 PARIS)

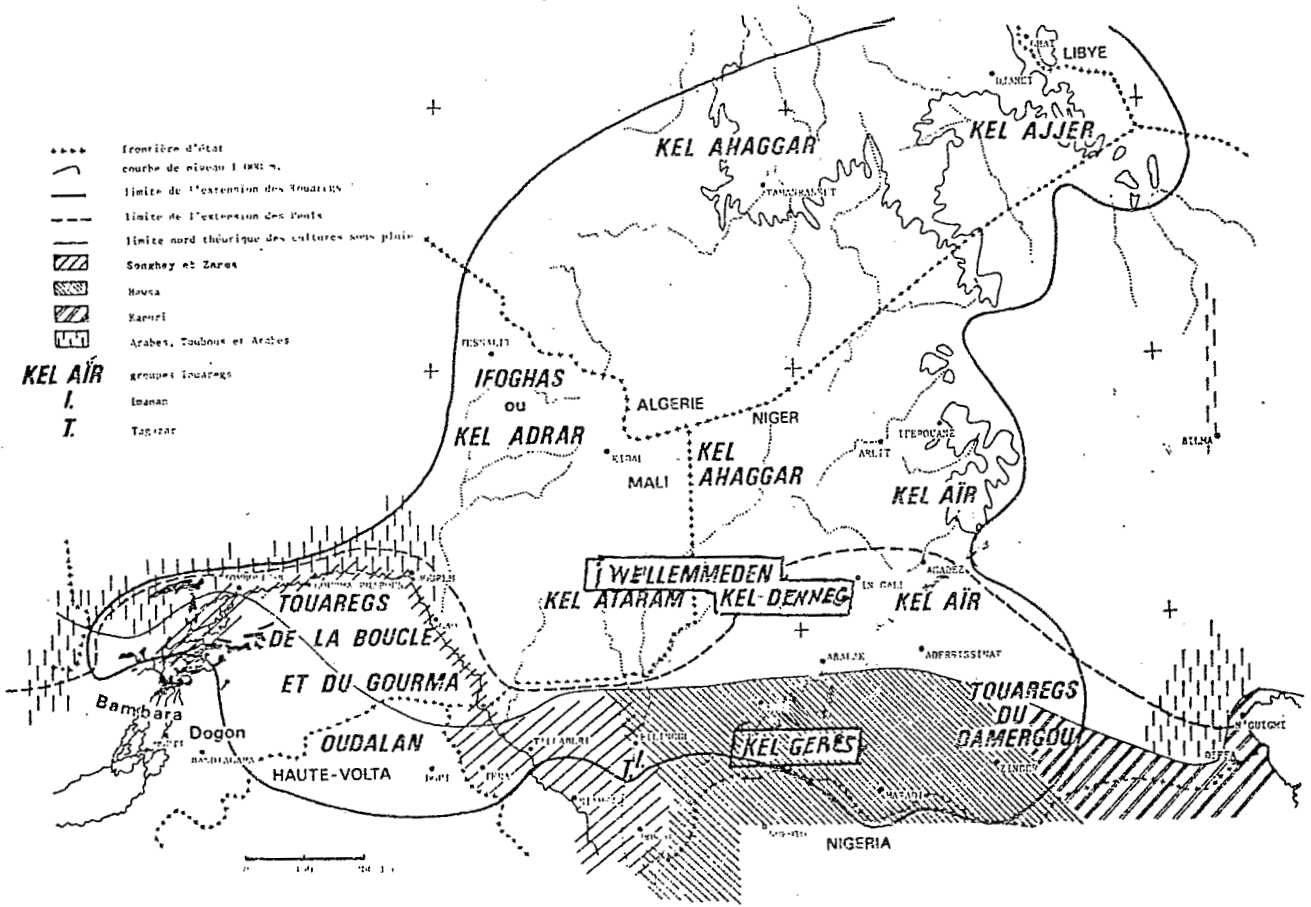


Fig. 1 : Le pays touareg et ses abords